

Respecter les autres : le harcèlement et le cyberharcèlement

Fiche méthode

(EMC 6^e · Avoir des droits en tant que personne et respecter ceux des autres)

La démarche pour analyser une situation de harcèlement

- 1. Je décris les faits.** Qui fait quoi, à qui, depuis quand, et par quel moyen ?
- 2. Je teste les trois critères.** Répété ? Voulé ? La victime peut-elle se défendre à égalité ? Sinon, c'est un conflit ou un incident isolé.
- 3. Je nomme la forme et les rôles.** Physique, verbale, psychologique et sociale, numérique ; harceleur, comparses, témoins.
- 4. Je propose une réaction.** Soutenir la victime, garder les preuves, alerter un adulte, le 3018.

Le réflexe — il faut les trois critères à la fois ; et face au harcèlement, on ne règle rien seul : on alerte un adulte.

Cas 1 · Conflit ou harcèlement ?

Réflexe — répété, voulu, déséquilibre : les trois critères à la fois.

Exemple. Chaque midi depuis la rentrée, quatre élèves prennent la place de Hugo à la cantine en lui disant qu'il « n'a rien à faire là ».

Harcèlement : c'est répété (chaque midi), voulu, et c'est quatre contre un (déséquilibre de pouvoir).

Attention — une dispute entre deux élèves à égalité reste un conflit, même si elle revient.

Cas 2 · Nommer la forme

Réflexe — je regarde le moyen employé.

Exemple. Un compte anonyme publie chaque semaine des montages photo qui ridiculisent une élève.

Cyberharcèlement : la victime garde des captures d'écran, ne répond pas à chaud et prévient un adulte.

Attention — aucune forme n'est « moins grave » : en ligne aussi, cela compte.

Cas 3 · Trouver le rôle

Réflexe — qui lance, qui suit, qui regarde, qui alerte ?

Exemple. Pendant qu'un élève se moque d'un camarade, une autre partage la vidéo dans le groupe de la classe.

Celle qui partage est **comparse** : elle n'a pas lancé la moquerie, mais elle y participe et l'étend.

Attention — le silence des témoins passifs peut encourager le harceleur.

Cas 4 · Repérer et réagir

Réflexe — un signe qui dure, c'est le moment d'en parler à un adulte.

Exemple. Un camarade ne veut plus aller en EPS depuis qu'on se moque de lui dans les vestiaires, et il dort mal.

Signes **scolaires** et **physiques**. Je lui montre qu'il n'est pas seul et j'en parle à un adulte de confiance.

Attention — alerter, ce n'est pas « rapporter » : c'est protéger.

Cas 5 · La loi et les numéros

Réflexe — 3018 pour le harcèlement ; 3114 pour une détresse grave.

Exemple. Un élève de 12 ans croit qu'à son âge, harceler un camarade « n'a pas de conséquence ».

Faux : depuis la **loi du 2 mars 2022**, le harcèlement scolaire est un **délit**, poursuivi même chez un mineur.

Attention — le 3018 a remplacé l'ancien 3020.

Les pièges

- Appeler « harcèlement » une dispute ponctuelle entre deux élèves à égalité.
- Croire que ce qui se passe en ligne, le soir, ne concerne pas le collège.
- Penser qu'un élève qui rit sans avoir lancé la moquerie n'a aucune part de responsabilité.
- Confondre « signaler » et « rapporter », ou le 3018 et le 3114.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).